

Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Vingt-septième session
Genève, 24 mars – 4 avril 2014

RÉSUMÉ SUCCINCT DES DOCUMENTS

Document établi par le Secrétariat

I. DOCUMENTS DE TRAVAIL POUR LA VINGT-SEPTIÈME SESSION

1. Le texte qui suit est un bref résumé des documents qui sont établis, ou qui doivent l'être, pour la vingt-septième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé "comité" ou "IGC") à la date du 21 mars 2014. Chacun de ces documents, ainsi que tout document supplémentaire, sera publié dès sa finalisation sur la page : http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=32089.

WIPO/GRTKF/IC/27/1 Prov.3 : Projet d'ordre du jour de la vingt-septième session

2. Ce document, qui contient les points dont le comité devrait traiter, est soumis au comité aux fins de son adoption.

WIPO/GRTKF/IC/27/2 : Accréditation de certaines organisations

3. Ce document indique le nom et les coordonnées des personnes à contacter, ainsi que les buts et objectifs des organisations qui ont demandé au comité leur accréditation en qualité d'observatrices ad hoc aux sessions en cours et aux sessions futures du comité.

WIPO/GRTKF/IC/27/3 : Participation des communautés locales et autochtones : Fonds de contributions volontaires

4. En 2005, l'Assemblée générale de l'OMPI a créé un "Fonds de contributions volontaires de l'OMPI pour les communautés autochtones et locales accréditées". Cette décision a été prise sur la base du document WO/GA/32/6, modifié ultérieurement par l'Assemblée générale de l'OMPI en septembre 2010, qui précise les objectifs et le fonctionnement du Fonds. Ce document porte sur la constitution du conseil consultatif dudit Fonds et fournit des renseignements sur la collecte de fonds lancée par le Secrétariat. La note d'information demandée contenant des précisions sur les contributions reçues et les bénéficiaires fait l'objet du document WIPO/GRTKF/IC/27/INF/4 diffusé en parallèle.

WIPO/GRTKF/IC/27/4 : La protection des savoirs traditionnels : projets d'articles

5. À la vingt-quatrième session de l'IGC tenue en avril 2013, le comité a élaboré, sur la base du document WIPO/GRTKF/IC/24/4, un autre texte intitulé "La protection des savoirs traditionnels : projets d'articles Rev.2". Le comité a décidé que ce texte, tel qu'il apparaîtrait à la clôture de la session le 26 avril 2013, serait transmis à l'Assemblée générale de l'OMPI, conformément au mandat du comité figurant dans le document WO/GA/40/7 et au programme de travail de 2013 figurant dans le document WO/GA/41/18. Ce document a été transmis à l'Assemblée générale de l'OMPI de 2013 en tant qu'annexe B du document WO/GA/43/14 et a également été diffusé durant la vingt-cinquième session de l'IGC, tenue en juillet 2013, sous la cote WIPO/GRTKF/IC/25/6. L'Assemblée générale a pris note du document WO/GA/43/14 et de ses annexes et a décidé que les travaux du comité se fonderaient sur les activités qu'il a déjà réalisées et utilisera comme base des négociations tous les documents de travail de l'OMPI, dont les documents WIPO/GRTKF/IC/25/5, WIPO/GRTKF/IC/25/6 et WIPO/GRTKF/IC/25/7, ainsi que toute autre contribution écrite des membres. Sur la base du paragraphe c) du mandat pour la période 2014-2015, le document WIPO/GRTKF/IC/27/4 a été établi en tant que document de travail pour la présente session.

WIPO/GRTKF/IC/27/5 : La protection des expressions culturelles traditionnelles : projets d'articles

6. À la vingt-cinquième session de l'IGC tenue en juillet 2013, le comité a élaboré, sur la base du document WIPO/GRTKF/IC/25/4, un autre texte intitulé "La protection des expressions culturelles traditionnelles : projets d'articles Rev.2". Le comité a décidé que ce texte, tel qu'il apparaîtrait à la clôture des négociations fondées sur le texte vendredi 19 juillet 2013, serait transmis à l'Assemblée générale de l'OMPI, conformément au mandat du comité figurant dans le document WO/GA/40/7 et au programme de travail de 2013 figurant dans le document WO/GA/41/18. Ce document a été transmis à l'Assemblée générale de l'OMPI de 2013 en tant qu'annexe C du document WO/GA/43/14 et a également été diffusé durant la vingt-cinquième session de l'IGC, aux fins de bilan et d'examen, sous la cote WIPO/GRTKF/IC/25/7. L'Assemblée générale a pris note du document WO/GA/43/14 et de ses annexes et a décidé que les travaux du comité se fonderaient sur les activités qu'il a déjà réalisées et utilisera comme base des négociations tous les documents de travail de l'OMPI, dont les documents WIPO/GRTKF/IC/25/5, WIPO/GRTKF/IC/25/6 et WIPO/GRTKF/IC/25/7, ainsi que toute autre contribution écrite des membres. Sur la base du paragraphe c) du mandat pour la période 2014-2015, le document WIPO/GRTKF/IC/27/5 a été établi en tant que document de travail pour la présente session.

WIPO/GRTKF/IC/27/6 : Recommandation commune concernant les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques

7. À la vingtième session de l'IGC tenue en février 2012, les délégations du Canada, des États-Unis d'Amérique, du Japon, de la Norvège et de la République de Corée ont diffusé une

“Recommandation commune concernant les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques”, contenue dans le document WIPO/GRTKF/IC/20/9 Rev. Ce document a été présenté de nouveau par ses auteurs aux vingt-troisième, vingt-quatrième et vingt-sixième sessions de l’IGC, et diffusé sous les cotes WIPO/GRTKF/IC/23/5, WIPO/GRTKF/IC/24/5 et WIPO/GRTKF/IC/26/5, respectivement. Les auteurs ont présenté de nouveau cette proposition en tant que document de travail pour la présente session.

WIPO/GRTKF/IC/27/7 : Recommandation commune concernant l’utilisation de bases de données pour la protection défensive des ressources génétiques et des savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques

8. À la vingt-troisième session de l’IGC tenue en février 2013, une recommandation commune concernant l’utilisation de bases de données pour la protection défensive des ressources génétiques et des savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques a été présentée par les délégations du Canada, des États-Unis d’Amérique, du Japon et de la République de Corée. Cette proposition figurait dans le document WIPO/GRTKF/IC/23/7. La recommandation commune a été présentée de nouveau par ses auteurs aux vingt-quatrième et vingt-sixième sessions de l’IGC, et diffusée sous les cotes WIPO/GRTKF/IC/24/7 et WIPO/GRTKF/IC/26/6, respectivement. Les auteurs ont présenté de nouveau cette proposition en tant que document de travail pour la présente session.

WIPO/GRTKF/IC/27/8 : Proposition de mandat pour l’étude du Secrétariat de l’OMPI sur les mesures visant à éviter la délivrance de brevets de manière induue et sur le respect des systèmes existants d’accès et de partage des avantages

9. À la vingt-troisième session de l’IGC tenue en février 2013, une proposition de mandat pour une étude sur les mesures visant à éviter la délivrance de brevets par erreur et sur le respect des systèmes existants d’accès et de partage des avantages a été mise à disposition par les délégations du Canada, des États-Unis d’Amérique, du Japon et de la République de Corée. Cette proposition figurait dans le document WIPO/GRTKF/IC/23/6. Elle a été présentée de nouveau à la vingt-quatrième session de l’IGC, sous la cote WIPO/GRTKF/IC/24/6 Rev., par les délégations du Canada, des États-Unis d’Amérique, de la Fédération de Russie, du Japon et de la République de Corée, puis présentée une nouvelle fois à la vingt-sixième session de l’IGC par les délégations du Canada, des États-Unis d’Amérique, de la Fédération de Russie, du Japon, de la Norvège et de la République de Corée sous la cote WIPO/GRTKF/IC/26/7. Les auteurs ont présenté de nouveau cette proposition en tant que document de travail pour la présente session.

II. DOCUMENTS D’INFORMATION POUR LA VINGT-SEPTIEME SESSION

WIPO/GRTKF/IC/27/INF/1 Prov. : Liste des participants

10. Une liste provisoire sera distribuée à la vingt-septième session de l’IGC.

WIPO/GRTKF/IC/27/INF/2 Rev. 2 : Résumé succinct des documents

11. Il s’agit du présent document, établi pour servir de guide dans la documentation du comité.

WIPO/GRTKF/IC/27/INF/3 Rev. : Projet de programme pour la vingt-septième session

12. Conformément à la demande formulée par le comité à sa dixième session, ce document contient une suggestion de programme ainsi qu’une indication du temps qui pourrait être consacré à chaque point de l’ordre du jour. Ce projet de programme n’est présenté qu’à titre

indicatif : l'organisation effective du travail du comité sera décidée par le président et par les membres conformément au règlement intérieur.

WIPO/GRTKF/IC/27/INF/4 : Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées : note d'information sur les contributions financières et les demandes d'assistance financière

13. Ce document contient les informations à communiquer au comité en ce qui concerne le fonctionnement du Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées. Les règles sont énoncées dans l'annexe du document WO/GA/32/6 qui a été approuvé par l'Assemblée générale de l'OMPI à sa trente-deuxième session puis modifié par l'Assemblée générale en septembre 2010. Plus précisément, il contient des informations sur les contributions versées ou promises et sur l'assistance effectivement fournie aux représentants des communautés autochtones et locales accréditées.

WIPO/GRTKF/IC/27/INF/5 : Note d'information à l'intention du Groupe d'experts des communautés autochtones et locales

14. À la suite d'une décision prise par le comité à sa septième session, chaque session suivante du comité a débuté par une réunion présidée par un membre d'une communauté autochtone. Le groupe d'experts s'est réuni au début des 19 sessions précédentes du comité. À chaque occasion, des représentants de communautés autochtones et locales ont présenté des exposés sur un thème particulier lié aux négociations au sein du comité. Ces exposés sont disponibles sur le site de l'OMPI, à l'adresse <http://wipo.int/tk/fr/igc/panels.html> et sont également accessibles par l'intermédiaire du Portail sur les questions autochtones sur le site Web de l'OMPI. Ce document indique les modalités pratiques qu'il est proposé de mettre en œuvre pour la réunion du groupe d'experts à la vingt-septième session de l'IGC.

WIPO/GRTKF/IC/27/INF/6 : Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées : décisions prises par le Directeur général conformément aux recommandations adoptées par le Conseil consultatif

15. Ce document d'information informera le comité des décisions en matière de financement que le Directeur général prendra conformément à la recommandation qui sera adoptée par le Conseil consultatif du Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées en marge de la vingt-septième session de l'IGC.

WIPO/GRTKF/IC/27/INF/7 : Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles

16. À sa dix-neuvième session, "le comité a invité le Secrétariat à mettre à jour les glossaires disponibles dans les documents WIPO/GRTKF/IC/19/INF/7 intitulé 'Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux expressions culturelles traditionnelles', WIPO/GRTKF/IC/19/INF/8 intitulé 'Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux savoirs traditionnels' et WIPO/GRTKF/IC/19/INF/9 intitulé 'Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux ressources génétiques', à les regrouper dans un seul document et à publier ce glossaire unifié sous la forme d'un document d'information à la prochaine session du comité". Ce document est mis à disposition sous la forme d'une version actualisée du glossaire unifié pour cette session.

WIPO/GRTKF/IC/27/INF/8 : Ressources disponibles sur le site Web de l'OMPI consacré aux savoirs traditionnels, aux expressions culturelles traditionnelles et aux ressources génétiques

17. À sa vingtième session, le comité a invité le Secrétariat à établir un document d'information décrivant brièvement les ressources disponibles sur le site Web de l'OMPI consacré aux savoirs traditionnels, aux expressions culturelles traditionnelles et aux ressources génétiques en vue de soutenir et de renforcer la participation des observateurs à ses travaux. Ce document fait le point sur les ressources disponibles sur le site Web.

WIPO/GRTKF/IC/27/INF/9 : Rapport de l'atelier d'experts des communautés autochtones sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles

18. À sa vingtième session, le comité a décidé d'appuyer une proposition tendant à l'organisation d'un atelier d'experts des communautés autochtones sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles. Cette proposition était telle qu'elle est contenue aux paragraphes 10 et 11 du document WIPO/GRTKF/IC/20/7. Conformément à cette décision, qui figure au paragraphe 801 d) du document WIPO/GRTKF/IC/20/10, le Secrétariat de l'OMPI a organisé, en collaboration avec le secrétariat de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, un atelier d'experts des communautés autochtones sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles, qui s'est tenu du 19 au 21 avril 2013. Ce document, qui contient un compte rendu de l'atelier, est présenté à nouveau à la vingt-septième session du comité par le secrétariat de l'Instance permanente en tant que document d'information.

WIPO/GRTKF/IC/27/INF/10 : Savoirs traditionnels et expressions culturelles traditionnelles : suggestions de questions transversales à examiner

19. Cette note d'information établie par le président du comité, Son Excellence M. l'Ambassadeur Wayne McCook (Jamaïque), constitue un résumé d'un document officieux qu'il a élaboré pour la vingt-septième session du comité et dans lequel il présente ses vues sur certaines des éventuelles questions transversales relatives aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles.

[Fin du document]